



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 14 novembre 2017

Liminaire : CAPL Liste d'aptitude de B en A

Monsieur le Président,

En 2015 au niveau national, la DGFIP proposait 157 promotions, 137 en 2016 et aujourd'hui 84, soit pratiquement une réduction de 50 % des promotions en trois exercices. A ce rythme, dans 4 ans l'accession au corps des inspecteurs aura disparu.

Il est vrai que seul **FO** défend ce mode d'évolution de carrière. En conséquence la DGFIP ne fait que donner suite à la revendication d'autres organisations syndicales opposées à la promotion par liste d'aptitude.

Pour le Calvados, 25 personnes ont déposé une demande, chiffre quasi-identique à 2016 (30 personnes), notre département, à lui seul, pourrait pratiquement consommer un tiers de l'enveloppe nationale des promotions.

Dans la mesure où il y a 124 directions, cherchez l'erreur !

De nombreuses directions sont exclues de la loterie. Logique mathématique, loterie, nous sommes en pleine démonstration de pataphysique. Vous vous adressez à des femmes et des hommes en droit d'obtenir une réelle reconnaissance au regard du travail accompli quotidiennement dans un contexte d'effectif de plus en plus contraint.

Les représentants FO-DGFIP dénoncent depuis le début la publication d'une pré liste des agents proposés excellents sous Ulysse 14, court-circuitant la CAPL avant même tout dialogue avec les organisations syndicales et limitant par là tout échange constructif. Avec une seule potentialité cette année pour le département la marge de manœuvre pour les OS a disparu, un nom ayant été publié, certains autour de cette table s'en satisfont, ils devront un jour l'expliquer aux agents. D'autre part, les membres des CAPL sont tenus à la confidentialité avant la CAP, elle devrait s'appliquer de la même manière à l'administration.

Force Ouvrière revendique :

- un accès au grade supérieur avec un véritable déroulé de carrière.
- une véritable refonte de la grille indiciaire au bénéfice des agents.
- un véritable accès à la catégorie A en lieu et place d'une fin de carrière au rabais pour les contrôleurs principaux.
- la création des postes budgétaires nécessaires pour permettre la promotion de tous les agents au grade supérieur dès lors qu'ils remplissent les conditions statutaires.

Force Ouvrière dénonce l'allongement de la durée de séjour dans les échelons de début de carrière comme moyen de financement des indices terminaux du grade.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !